

RECHERCHE INTERNATIONALE

Au début des années 1960, la recherche fondamentale en histoire économique fait de la dîme son sujet international de prédilection. Plus de deux décennies durant, elle poursuit, avec force enquêtes, colloques et publications, l'espoir de trouver dans la redevance ecclésiastique sur les produits de la terre un indice fiable du volume de la production agricole d'Ancien Régime. La mobilisation scientifique est à la mesure de l'intérêt qu'il suscite alors. En effet, si l'étude du mouvement des prix et des revenus (de la rente foncière notamment), du commerce des denrées et de l'évolution des rendements est partout avancée et qu'elle porte sur des aires géographiquement étendues, celle des surfaces exploitées et des quantités produites est encore balbutiante et restreinte au niveau local. Les sources décimales apporteraient donc a priori le complément de connaissances indispensables à une approche affinée de l'économie de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle.

Bon nombre de monographies et d'articles précurseurs explorent des cas particuliers ou exposent des problèmes de méthode¹ en marge de deux Congrès majeurs d'Histoire économique, l'un essentiellement français en 1969 à Paris, l'autre international en 1978 à Édimbourg (cf. fig. 1, p. 3). Les dix-sept contributions du premier, publiées en 1972, résument assez bien l'état des recherches sur le produit de la dîme en France, en Belgique et en Suisse, avec un éclairage inattendu sur l'Andalousie et sur la Sicile². Elles servent en quelque sorte d'introduction méthodologique aux cinquante-quatre articles du second, parus dix ans plus tard en deux volumes et articulés en quatre zones de prospection : l'Europe moyenne et orientale ; l'Italie et la Suisse ; l'Espagne et l'Amérique latine ; la France, la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord³. Dans l'ombre, l'immense Ernest Labrousse est à l'origine de l'entreprise

¹ Entre autres, par ordre chronologique de publication : BAEHREL René, *Une croissance : la Basse-Provence rurale (fin du XVI^e siècle-1789)*, Paris, SEVPEN, 1961, 1 vol. + atlas ; RUWET Joseph, « Mesure de la production agricole sous l'Ancien Régime. Le blé en pays mosan », dans *Annales ESC*, Paris, Colin, 19^e année, n° 4, juillet-août 1964, pp. 625-642 ; POITRINEAU Abel, *La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIII^e siècle (1726-1789)*, Paris, PUF, 1965, 2 vol. ; DEYON Pierre, *Contribution à l'étude des revenus fonciers en Picardie. Les fermages de l'Hôtel-Dieu d'Amiens et leurs variations de 1515 à 1789*, Lille, R. Giard, 1967 (Faculté des lettres et sciences humaines de l'Univ. de Lille, 14) ; GOY Joseph, « Dîmes, rendements, états de récoltes et revenu agricole réel », dans *Studi storici*, Roma, Riuniti, n° 9, 1968, pp. 794-811 ; LE ROY LADURIE Emmanuel, *Les paysans du Languedoc*, Paris, Flammarion, 1969 et « Dîmes et produit net agricole (XV^e-XVIII^e siècle) », dans *Annales ESC*, Paris, Colin, 24^e année, n° 3, mai-juin 1969, pp. 826-832 ; HEAD-KOENIG Anne-Lise et Béatrice VEYRASSAT-HERREN, « La production agricole du plateau suisse aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *RSH*, Zürich, Leemann, n° 20, 1970, pp. 562-600 ; MORINEAU Michel, *Les faux-semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Colin, 1971 (Cahiers des Annales, 30) ; FRÊCHE Georges, *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières, vers 1670-1789*, Paris, Cujas, 1974 ; BOIS Guy, *Crise du féodalisme. Économie rurale et démographie en Normandie orientale du début du XIV^e siècle au milieu du XVI^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1976 ; NICOLAS Jean, *La Savoie au XVIII^e siècle. Noblesse et Bourgeoisie*, Paris, Maloine, 1978, 2 vol. ; NEVEUX Hugues, *Vie et déclin d'une structure économique. Les grains du Cambrésis, fin du XIV^e-début du XVII^e siècle*, Paris et La Haye, Mouton, 1980 (Civilisations et sociétés, 64).

² *Les fluctuations du produit de la dîme. Conjoncture décimale et domaniale de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle. Actes du premier Congrès national des historiens économistes. Paris, 11-12 janvier 1969*, Communications et travaux rassemblés et présentés par Joseph GOY et Emmanuel LE ROY LADURIE, Paris et La Haye, Mouton, 1972 (Cahiers des études rurales, 3).

³ *Prestations paysannes, dîmes, rente foncière et mouvement de la production agricole à l'époque préindustrielle. Actes du Colloque préparatoire (30 juin-1^{er} et 2 juillet 1977) au VII^e Congrès international d'Histoire économique. Section A 3. Édimbourg, 13-19 août 1978*, Communications et travaux rassemblés et présentés par Joseph GOY et Emmanuel LE ROY LADURIE, Paris et La Haye, Mouton, 1982, 2 vol. (Cahiers des études rurales, 4).

et de son déploiement ; dans la lumière, Joseph Goy et Emmanuel Le Roy Ladurie la servent avec talent, le leur, quitte à reléguer parfois en note de bas de page celui de leurs pairs, notamment espagnols, qui, sous l'influence de Gonzalo Anés, ont largement emprunté à la dîme la richesse de leurs travaux⁴. L'égratignure n'enlève toutefois rien à la valeur des deux ouvrages collectifs, dont la qualité des communications et la pertinence des débats contradictoires demeurent la référence absolue à de nouvelles investigations.

Si séduisantes soient-elles de prime abord, les sources décimales soulèvent de multiples questions qualitatives, qui engageront *in fine* à la prudence dans l'exploitation des données chiffrées, parfois même à la méfiance vis-à-vis d'elles. La dîme correspond certes à un pourcentage usuel de la moisson – d'ailleurs soumis à des variations régionales (1/8, 1/10, 1/11,...) –, or il ne suffit pas, sauf exceptions remarquables, de multiplier son volume par le taux de prélèvement pour obtenir celui de la production céréalière. De fait, son mode de perception (direct ou indirect) comme l'expression de son revenu (en nature, en argent, ou mixte) influent aussi fortement sur sa signification que la variabilité probable de son assiette sur la durée. Dans le cas, très rare, où la redevance est perçue directement, le dîmeur se confond avec le titulaire du droit de dîme ; la ponction décimale est alors idéalement proportionnelle à l'importance de la récolte. En revanche, dans le cas, quasi généralisé, où la redevance est perçue indirectement, c'est-à-dire par affermage du droit de dîme, le fermier retient sur le produit du recouvrement une marge bénéficiaire, la plupart du temps inconnue, qui fausse d'autant plus le rapport entre le revenu décimal net et la production céréalière brute que le bail à ferme est conclu à plus ou moins long terme (trois, six, neuf ans ou davantage). En outre, l'intervention de l'argent dans l'acquittement des fermes, qui entrave encore une lisibilité déjà délicate, impose, par cohérence analytique, le recours à l'artifice de la *déflation* ou conversion des espèces en grain au prix courant⁵. En deçà des manipulations pragmatiques ou expérimentales, les chiffres ordinairement collectés sont donc amputés de variables, dont la valeur est difficile à déterminer autrement que par hypothèse ; leurs fluctuations conduisent néanmoins à les regarder comme les indices du mouvement de la production céréalière qu'elles accompagnent à des degrés divers d'approximation. Le postulat n'a rien d'absurde, sauf, désormais, preuve du contraire.

Les pièges de la dîme ainsi détectés, le Congrès national de 1969 rabat sans doute de ses ambitions initiales pour les restreindre à l'observation critique des informations fournies par les sources. Quoi qu'il en soit, l'objectif, énoncé et répété, est prioritairement « de *donner à voir* un document ; de présenter, tel qu'en lui-même, le phénomène décimal se produisant. [Une] procédure, positive et globale, (...) pleinement légitime, puisque [nul ne prétend], ce faisant, reconstituer nécessairement le mouvement du produit brut, mais simplement dessiner pour elles-mêmes les fluctuations d'un certain type de produit net, à travers le temps »⁶. La stratégie, bien avisée, pose les bases d'une lecture historique à trois niveaux, qui, du plus simple au plus complexe, déclinent la dîme en instrument de mesure d'un revenu – celui de l'Église ou, par sécularisation, de l'État et de particuliers –, en indicateur conjoncturel et en faisceau de présomptions sur la marche de la production agricole. Dès lors, l'examen des données décimales et de leurs variations annuelles passe sans grand peine de l'évaluation d'un produit

⁴ ANÉS Gonzalo, *Las crisis agrarias en la España moderna*, Madrid, Biblioteca política Taurus, 1970 (thèse de doctorat défendue en 1966 et publiée dans une version allégée par contraintes éditoriales) : l'auteur mesure l'évolution de la production agricole en exploitant le revenu décimal d'une quarantaine de villages des deux Castille d'une part, de l'archevêché de Séville d'autre part, soit l'ensemble du pays, mais pour les récoltes de 1791, 1797 et 1818 seulement ou... déjà.

⁵ Le procédé, fréquemment utilisé, aboutit à des résultats satisfaisants à condition de disposer de mercuriales, qui évitent les distorsions inopportunes avec le cours des céréales sur le marché au moment de la conclusion des baux d'affermage.

⁶ LE ROY LADURIE Emmanuel et Joseph GOY, « Présentation », dans *Les fluctuations du produit de la dîme...*, p. 15.

net, versé par le collecteur de la redevance à son mandant, à l'appréhension d'une conjoncture agricole qu'il reflète globalement, mais avec parfois quelque décalage temporel, au demeurant trop peu évoqué. En dernière étape, la transition du produit net au produit brut reste, quant à elle, « à la porte entrebâillée du mystère »⁷, bien que les sondages effectués augurent de travaux probants et réaffirment l'accès au volume réel des récoltes comme but ultime des enquêtes décimales. Le pari est pris sur l'avenir : « Des recherches supplémentaires (...) permettront de sauter finalement le pas, dès maintenant amorcé, qui va des *trends* du produit net (...) déjà débroussaillés partiellement, jusqu'aux tendances du produit brut, dont les contours n'ont pas encore la netteté souhaitable »⁸.

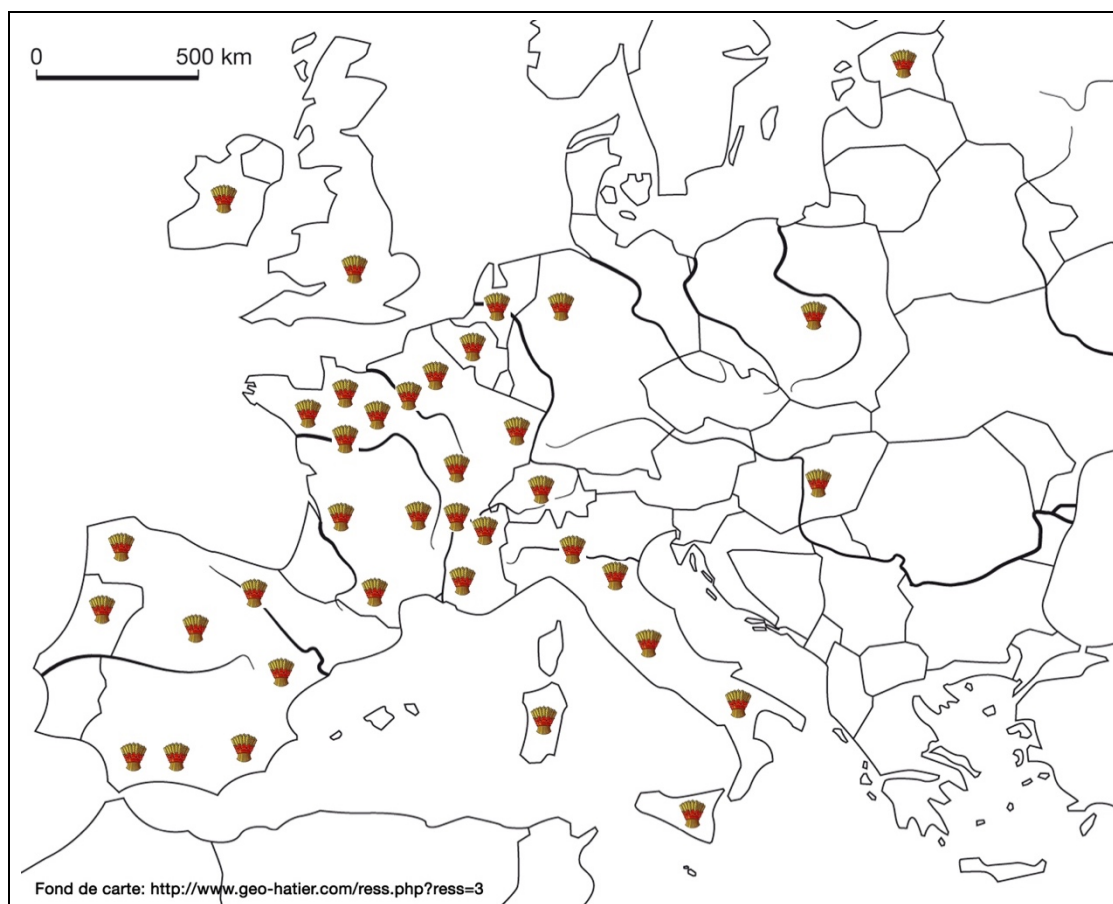


Fig. 1. – L'Europe sous enquête décimale (études des années 1960 à 1980).

Le Congrès international de 1978, dont l'envergure est à la mesure des attentes scientifiques, élargit le prisme des études antérieures, non seulement sur le plan de l'espace considéré, mais surtout sur celui de la diversification du matériau historique décortiqué⁹. L'ouverture à « certains revenus ou prélèvements, d'origine agraire, proches de la production agricole, mais qui ne s'identifient pas à celle-ci »¹⁰ est dorénavant dictée par « un surcroît de prudence » à l'égard de la dîme, qui réclame, de cas en cas, « d'autres types de documents pour la suppléer

⁷ *Ibidem*, p. 16.

⁸ LE ROY LADURIE Emmanuel et Joseph GOY, « Première esquisse d'une conjoncture du produit décimal et domanial. Fin du Moyen Âge-XVIII^e siècle », dans *Les fluctuations du produit de la dîme...*, p. 374.

⁹ Cf. *supra*, p. 1. La spécificité de l'agriculture coloniale et de son système esclavagiste, dont l'intérêt culturel est indéniable, exclut d'elle-même toute contribution à l'étude de la dîme sous les latitudes européennes ; elle ne fera donc l'objet d'aucune digression pittoresque.

¹⁰ LE ROY LADURIE Emmanuel et Joseph GOY, « Première esquisse... », dans *Les fluctuations du produit de la dîme...*, p. 334.

ou la vérifier »¹¹. Et les pistes ne manquent pas : rentes foncières en nature et en argent, listes de rendements et de prix, comptabilités de chapitres, d'hôpitaux, de communautés rurales, de grands domaines et d'exploitations, gabelles sur la production et la consommation, sans omettre, à leur appui, actes notariés, cadastres, recensements des ménages et des biens. Les « prestations paysannes » de tous ordres tendent ainsi à pallier les déficits des séries décimales, en validant ou en invalidant, dans les limites de leur complémentarité, les hypothèses d'interprétation qu'elles induisent. A cet effet, les méthodes statistiques retenues relèvent, en règle générale, de la simplicité, en illustration immédiatement compréhensible de l'analyse (moyennes, indices, courbes semi-logarithmiques) ; ici et là pourtant, elles cèdent à de vaines sophistications qui obscurcissent le propos au point de pervertir une certaine réalité économique, déjà malaisée à cerner avant leur emploi (écarts types, variances, covariances, coefficients de Theil, équations de régression)¹². La critique devient anecdotique, quand la loi du genre est à la multiplicité des perspectives analytiques, sinon historiques.

En dépit de la pluralité des démarches poursuivies, le fameux mouvement de la production agricole demeure, entre incertitudes et conjectures, au stade de l'ébauche. Les débats en demi-teintes, que restitue Jean-Paul Desaiève en épilogue aux *Actes du Congrès*¹³, entretiennent ou renouvellent les interrogations sur la fiabilité des sources – de la dîme en particulier –, sur les carences documentaires et sur les failles des enquêtes. Les divergences d'écoles, assez naturelles, finissent par dévier en polémique autour des travaux dédiés à la céréaliculture, notamment de leur représentativité effective de l'économie rurale, à laquelle participent, avec un poids régional inégal, la viticulture et l'élevage, des secteurs notoirement démunis d'archives quantifiables. La discussion tourne aussi court que le pinaillage sémantique sur la définition de l'épithète « agricole », qui renvoie proprement à la culture des champs pour les uns, improprement à l'ensemble des activités paysannes pour les autres. Faute de consensus, les interventions sont réduites à une synthèse insipide, érigée en théorie du contexte (sic) : « L'ensemble des indicateurs utilisés doit être *situé* avec précision ; analysé en tenant compte de toute la complexité des contextes climatiques, démographiques, socio-économiques et politiques ; replacé dans le cadre des rapports entre la ville et la campagne ; on doit y intégrer les phénomènes perturbateurs comme la peste ou la guerre. Bref, il s'agit d'insérer tout cela dans l'épaisseur de l'Histoire », autrement dit de « donner au document décimal comme à la rente foncière ou aux séries de rendements leur vraie place dans l'analyse des sociétés agraires considérées »¹⁴. La déclaration d'intention n'aura guère atténué les frustrations des congressistes face à des contenus jugés trop souvent descriptifs ; elle est néanmoins assortie d'une résolution visant à renforcer l'effort de recherche dans les principales directions que les débatteurs ont privilégiées : la résistance à la dîme, sa résistivité, sa jurisprudence et sa pratique sociale ; la productivité de la terre, du travail et du capital ; la vraie ou fausse croissance au XVIII^e siècle ; l'identification des *trends* de prix, de production et de salaires ; l'intérêt social de la variation des prix ; l'importance des divers types de ciseaux – productivité agricole et industrielle, prix agricoles et industriels, prix et salaires – ; l'influence des mouvements de longue durée sur les structures. Au reste, l'invitation est lancée à « compliquer [les] schémas d'explication » (...) et à « poursuivre la constitution de dossiers décimaux, de rentes foncières

¹¹ GOY Joseph, « Rapport introductif. Prestations paysannes, dîmes et mouvement de la production agricole dans les sociétés préindustrielles », dans *Prestations paysannes...*, p. 15.

¹² Il y a toujours quelque chose d'étonnant dans l'acharnement de certains chercheurs à infliger des traitements statistiques pointus à des données approximatives, issues d'une société étrangère à toute uniformité et rigidité métrologiques.

¹³ « Comptes rendus des séances et débats », dans *Prestations paysannes...*, pp. 781-795.

¹⁴ GOY Joseph, « Rapport introductif... », dans *Prestations paysannes...*, p. 16-17. Peut-être conviendrait-il de ne pas omettre la religion et les superstitions, la relation au divin ou à l'irrationnel, qui entrent pour une part essentielle dans « l'épaisseur de l'Histoire » et dans la compréhension des sociétés du Moyen Âge et de l'Ancien Régime. La dîme, même sécularisée, n'est pas n'importe quel tribut ; elle est chargée de la tradition chrétienne, l'une des explications à sa résistivité au cours des siècles.

et de rendements, en les élargissant à des zones très riches en documents, mais pas assez prospectées... »¹⁵. Si le second terme du défi est aisé à relever, le premier, parsemé d'écueils, engage davantage à la circonspection qu'à la prétention.

Par ailleurs, chacun des deux Congrès a son rabat-joie. En 1969, Georges Frêche conclut ses « remarques méthodologiques à propos de la région toulousaine »¹⁶ par une descente en flamme des succès présumés de l'entreprise *leroyladurienne*. Il ajoute même à sa contribution un post-scriptum téméraire : « Le titre du rapport d'E. Le Roy Ladurie au Congrès de janvier 1969 s'énonçait : *La production agricole en France (XV^e-XVIII^e siècles), notamment d'après les dîmes*. Certes, l'auteur n'ignorait pas les pièges de la source en écrivant fort joliment : "Par définition, la plus belle dîme du monde ne peut donner que ce qu'elle a". Serait-elle stérile ? Le titre définitif des actes du Congrès : *Les fluctuations du produit de la dîme* donnerait à penser et satisfait pleinement nos souhaits de prudence »¹⁷. La formule, effectivement, laisse à penser... Emmanuel Le Roy Ladurie et Joseph Goy prennent très mal les réserves de leur confrère, aussitôt remis à sa juste place : « (...) le document décimal traîne après lui, comme tout dossier d'Ancien Régime, un cône d'ombre historiographique, c'est bien certain. G. Frêche s'est installé confortablement au cœur même de ce cône d'ombre. C'était son droit le plus strict. Mais il serait facile de paraphraser ses conclusions négatives à propos de n'importe quel grand document d'Ancien Régime, qu'il s'agisse par exemple des registres paroissiaux ou des mercuriales, toujours biaisés par quelque facteur objectif ou subjectif. Ces défauts documentaires, depuis longtemps connus, n'ont jamais empêché personne d'étudier l'histoire des prix, ou la démographie historique »¹⁸. La passe d'armes, à fleurets encore mouchetés, vaut son pesant d'insolence roborative.

Alors que Michel Morineau rend hommage en 1969 à Emmanuel Le Roy Ladurie dans ses « Réflexions tardives et conclusions prospectives »¹⁹, il l'éreinte en 1978 dans « La dîme et le zeste, XIV^e-XX^e siècles »²⁰, en réhabilitant au passage Georges Frêche, « le pelé, le galeux, (...) [dont les contestations ont paru] un crachat sur une robe immaculée ». Personne ne lui répondra, pas même le ténor pris pour cible de ses traits à la fois venimeux et drolatiques, le « révolutionnaire agricole malchanceux, obsédé de la croissance "vraie", victime de ses schémas »... et de son œuvre : « Exemples insuffisamment creusés, propension à substituer ses désirs aux réalités, légèreté intellectuelle enveloppée, comme Salomé, dans les sept voiles du charme : il y a de tout cela. Mais parfois, trop souvent, cela aboutit, avec la complicité de l'admiration des épigones, à une mystification "vraie" »²¹. Le réquisitoire échappe, il va sans dire, aux conventions de la dispute scientifique. Cependant, les attaques *ad personam* mises à part, il dénonce à juste titre deux faiblesses du Rapport général²² : d'une part, le raccourci entre l'accroissement du produit agricole brut et la croissance économique, au mépris du facteur démographique et du calcul probatoire de la consommation par tête ; d'autre part, la conception doctrinaire d'une histoire réputée immobile avec ses chronologies fragmentées en siècles ou en

¹⁵ *Ibidem*, p. 17.

¹⁶ « Dîme et production agricole. Remarques méthodologiques à propos de la région toulousaine », dans *Les fluctuations du produit de la dîme...*, pp. 214-244.

¹⁷ *Ibidem*, p. 243.

¹⁸ LE ROY LADURIE Emmanuel et JOY G., « Première esquisse... », dans *Les fluctuations du produit de la dîme...*, p. 374.

¹⁹ *Les fluctuations du produit de la dîme...*, pp. 320-333. Pour l'heure, M. Morineau fait figure de sage : « les oppositions formelles, en histoire, ont tout de même un caractère dérisoire et elles font oublier ce qui, en arrière, est l'objectif fondamental » (p. 333) ; il en ira différemment après sa brouille avec E. Le Roy Ladurie en 1973, date du colloque préparatoire de Saint-Jacques-de-Compostelle où ses recherches sont vilipendées.

²⁰ *Prestations paysannes...*, pp. 645-661. En hommage à son élégance de plume, le titre de l'article est repris dans le site Internet en intitulé de menu.

²¹ *Ibidem*, p. 648.

²² Référence au texte d'E. Le Roy Ladurie (pp. 18-27), rédigé en prolongement de la synthèse de J. Goy (pp. 14-17), « Rapport introductif... », dans *Prestations paysannes...*, pp. 14-27.

segments de siècles et leur harmonisation factice à l'Europe. Et là, Michel Morineau a raison d'insister : « l'immobilité, ce n'est pas la vie », et l'histoire, précisément, est celle de la vie, de vies et d'actions, quand bien même les unes seraient subies et les autres répétitives. Ailleurs, en réduisant les travaux d'Emmanuel Le Roy Ladurie et de ses disciples à des « modèles en papier mâché », il pêche par excès de langage et sombre à son tour dans la suffisance qu'il fustige.

Avec l'éloignement, les *Actes* des Congrès de 1969 et de 1978, débattus jusqu'à l'éteule, auront défriché, du Portugal à l'Estonie, des pans entiers de l'histoire économique d'Ancien Régime ; ils auront ancré des jalons méthodologiques, ouvert des brèches improbables et ébauché des axes de recherche inédits. C'est dans leur filiation que l'étude de la dîme en pays de Vaud bernois a été menée, tout imprégnée de l'idée pérenne que *les plus belles sources décimales, longues et homogènes, presque sans lacunes, ne pourront donner que ce qu'elles ont*. Seul un examen qualitatif rigoureux, qui passera en revue l'ensemble des critères de fiabilité, décidera de leur générosité (cf. fig. 2).

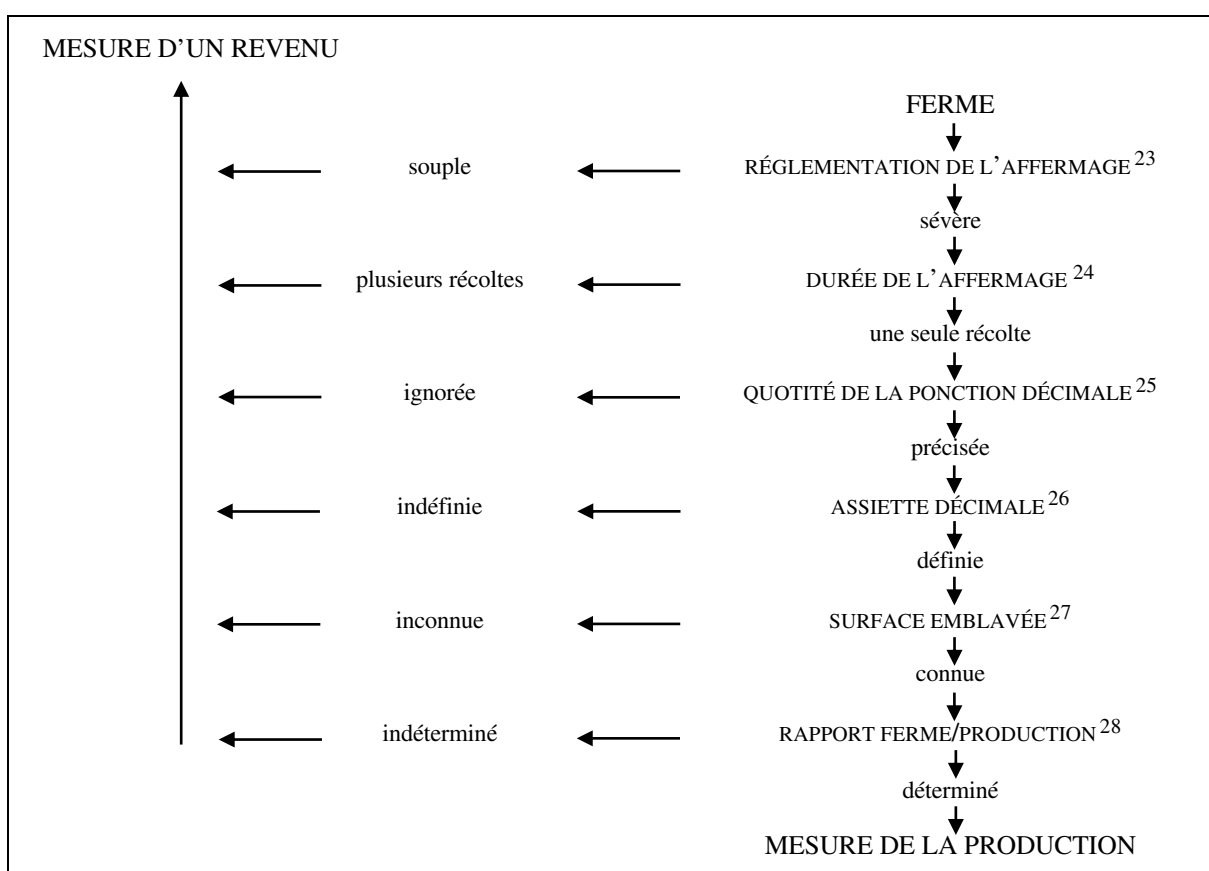


Fig. 2. – Protocole de fiabilité des sources décimales : de la mesure d'un revenu à celle de la production.

²³ Cf. *Politique fiscale de l'État de Berne*, sous *La dîme à tâtons*.

²⁴ Cf. *Comptabilités baillivales et revenu décimal*, sous *La dîme en pagaie* et *Politique fiscale de l'État de Berne*, sous *La dîme à tâtons*.

²⁵ Cf. *Coutumes vaudoises et législation bernoise*, sous *La dîme sous contrôle*.

²⁶ Cf. *Politique fiscale de l'État de Berne*, sous *La dîme à tâtons* et *Des chiffres aux extrapolations*, sous *La dîme en zeste*.

²⁷ Cf. *Des chiffres aux extrapolations*, sous *La dîme en zeste*.

²⁸ *Ibidem*.